

PARTENARIAT COMODIS - CMV



Depuis le 16 janvier 2024, le CMV et COMODIS unissent leurs forces pour un recyclage vertueux des briques alimentaires, grâce à un réseau local engagé pour réduire l'empreinte carbone !



Vos briques alimentaires, une fois jetées dans le bac de tri jaune, sont transformées & recyclées en objets du quotidien tels que du papier toilette, que nous nous chargeons de distribuer.



Nous sommes devenus le premier distributeur en France à adhérer au programme Cercle Municipal Vertueux (CMV), affirmant ainsi notre engagement envers le développement durable et l'économie circulaire.



Depuis 2024, le CMV c'est : + de 100 000 briques recyclées, / 8 tonnes de déchets de briques alimentaires revalorisées / 2 989 de CO2 évités...

“Brique après brique, construisons notre futur via l'économie circulaire”